



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **25 octobre 2010**

Délibération n° 2010-1814

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **GIVORS**

objet : **Opération d'aménagement des îlots du Centre - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement**

**Rapporteur : Monsieur Thivillier**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 154

Date de convocation du Conseil : 15 octobre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 27 octobre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagherne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Darne JC.), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Bernard R. (pouvoir à M. Corazzol), Blein (pouvoir à M. Ferraro), Vesco (pouvoir à M. Desbos), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Flaconnèche), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. David G.), MM. Barthélémy, Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Forissier (pouvoir à M. Meunier), Galliano (pouvoir à M. Suchet), Huguet (pouvoir à M. Quiniou), Justet (pouvoir à M. Longueval), Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Pillon), Mmes Palleja, Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), M. Pili (pouvoir à M. Sturla), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Guimet), Sangalli (pouvoir à M. Vergiat), Touraine (pouvoir à Mme Tifra), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Gléréan), Mme Yéréman.

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Giordano, Louis, Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

**Séance publique du 25 octobre 2010****Délibération n° 2010-1814**

commission principale : urbanisme

objet : **Opération d'aménagement des îlots du Centre - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 octobre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Située à l'interface entre Lyon et Saint Etienne, la ville de Givors est morcelée par une géographie urbaine complexe. Son centre historique est situé entre la voie ferrée et le Rhône, dans le lit d'inondation du fleuve, ce qui constitue une limite importante pour la réhabilitation de son centre ancien.

La requalification des îlots du Centre constitue un enjeu urbain important pour la commune de Givors. En effet, le centre-ville s'est en partie paupérisé et a subi plusieurs événements importants liés à son implantation au cœur de la zone inondable.

Situés à une centaine de mètres de l'Hôtel de ville et de la gare, les îlots Salengro et Zola présentent une opportunité de mutabilité significative liée aux nombreux délaissés (espaces de stationnement...) présents au cœur des îlots. Les projets d'espaces publics et de voiries, actuellement engagés dans les secteurs du centre-ville et de la gare, permettent d'envisager une densification de ces îlots.

*Les objectifs du projet*

Le projet de requalification du centre-ville poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir une plus grande diversité de l'offre résidentielle,
- réorganiser l'offre de stationnement du cœur de ville,
- engager une dynamique de renouvellement durable de l'habitat ancien dégradé dans le centre-ville.

Suite à la réalisation d'une étude urbaine sur les îlots du Centre, un scénario d'aménagement a été validé.

Ce dernier repose sur une approche optimisée consistant à acquérir uniquement les parcelles nécessaires à une densification/ouverture du cœur d'îlot. Cette hypothèse permettrait d'envisager la création d'une offre de logements et de mails Est/Ouest et Nord/Sud assurant l'ouverture de l'îlot Salengro sur le reste du centre-ville. Les places de stationnement supprimées pourraient être reconstituées sur l'ex-tènement GDF (îlot Zola).

Le projet intègre fortement les enjeux de développement durable par :

- le maintien et le renforcement d'une mixité résidentielle et sociale : accession abordable, accession libre,
- une densification du cœur d'îlot, à quelques mètres de la gare, susceptible de limiter l'étalement urbain.

Afin de vérifier les contraintes techniques qui pèseront sur les futures constructions en cœur d'îlot, il convient de lancer des études complémentaires (géotechnique, pollution et relevés de géomètre). En parallèle, la stratégie d'acquisition foncière, cohérente avec les scénarii d'aménagement, doit être lancée soit par des négociations amiables, soit par le recours à une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP).

*Le calendrier et le périmètre d'intervention*

Dans une première phase, cohérente avec le scénario validé, il pourrait être envisagé d'acquérir les tènements indispensables au projet (cœur d'îlot et tènements pour le percement des mails) et de réaliser les études techniques pré-opérationnelles.

Cette intervention couvrira le périmètre des îlots Salengro et Zola (ex-tènement GDF actuellement en situation de délaissé).

*Les éléments financiers*

La Communauté urbaine de Lyon a approuvé le projet d'aménagement des îlots du centre à Givors dans la délibération n° 2008-0455 du Conseil du 15 décembre 2008 relative à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014. Cette action a été votée dans le cadre de la politique : A-2 Réaliser de grands projets structurants.

Les dépenses à engager concernent le lancement des acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre du projet d'aménagement.

Il est proposé au conseil de Communauté d'approuver l'individualisation partielle d'autorisation de programme pour un montant de 1 399 320 € TTC, réparti comme suit :

Dépenses	Montants	
	en € HT	en € TTC
acquisitions foncières et études	800 000	956 800
veille foncière renforcée - provision îlot Zola	370 000	442 520
<b>Total</b>	<b>1 170 000</b>	<b>1 399 320</b>

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** les objectifs liés à l'aménagement des îlots du Centre à Givors.

**2° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme A2 - Réaliser de grands projets structurants, sur l'opération n° 2242, pour un montant de 1 399 320 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 400 000 € en 2011,
- 400 000 € en 2012,
- 400 000 € en 2013,
- 199 320 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 27 octobre 2010.**